

MISE EN NOMINATION

Tout membre en règle peut être élu au conseil d'administration. Les membres qui sont aussi employés de l'organisme, n'ont pas le droit d'être élu au conseil d'administration. Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés.

Pour être candidat recevable, une candidature doit être proposée et appuyée par écrit avant le 8 avril à 17h00. Le candidat proposé doit faire part de son consentement séance tenante ou l'avoir fait connaître par écrit au secrétaire du Club de Golf avant l'assemblée.

En plus de s'impliquer activement pour la réussite du Club de Golf des Îles-de-la-Madeleine Inc., le conseil d'administration est élu pour administrer toutes les affaires courantes de l'organisme.

La durée du mandat est de trois ans.

Parmi les devoirs des administrateurs, les principaux sont :

- Il accomplit tous les actes nécessaires à la réalisation des buts que poursuit l'organisme conformément à la loi et aux règlements généraux, adopte de nouveaux règlements ou les modifie, s'il y a lieu, et adopte les résolutions qui s'imposent, pour réaliser les buts de l'organisme.
- Sans déroger en aucune façon à ce qui précède, le conseil d'administration est expressément autorisé en tout temps à acheter, louer ou acquérir à quelque autre titre que ce soit, vendre, échanger, ou aliéner à quelque autre titre que ce soit, les biens mobiliers et immobiliers, réels, personnels ou mixtes, de même que tout droit ou intérêt s'y rapportant, pour le prix et suivant les termes et conditions qu'il estime justes.
- Il prend les décisions concernant l'engagement des employés, les achats et les dépenses qu'il peut autoriser, les contrats et les obligations où il peut s'engager. Un budget annuel doit être déposé à l'assemblée annuelle des membres.
- Il détermine les conditions d'admission des membres en fonction des règlements généraux.
- Il voit à ce que les règlements soient appliqués et les résolutions exécutées.
- Il emprunte les sommes requises par l'organisme, au besoin.
- Il effectue l'embauche du directeur général.

PRÉAVIS DE CANDIDATURE

Au secrétaire du Club de golf des Îles-de-la-Madeleine Inc, Monsieur Claude Cyr.

- 1) Je soussigné _____
désire que soit proposée, lors de la prochaine assemblée générale annuelle,
la candidature de _____
au poste d'administrateur.

Signé à _____ ce _____ 2021.

Proposé par

Signature du candidat